



PRÉFET DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 03/03/2023

SÉCHERESSE EN CORRÈZE : ACTIVATION DU NIVEAU VIGILANCE

Depuis fin janvier, le temps est sec sans aucune précipitation significative. C'est la première fois qu'est enregistrée en Corrèze une si longue période sèche en hiver.

Du fait de ce déficit hydrique, le taux d'humidité des sols s'est fortement détérioré et a atteint un niveau anormalement bas pour la saison.

Les précipitations survenues cet hiver jusqu'à mi-janvier avaient permis une amélioration globale de la situation des eaux souterraines. Mais à la fin du mois de février 2023, seulement 25 % des piézomètres sont orientés à la hausse, tandis que la grande majorité ont un remplissage déficitaire. Près de 25 % d'entre eux présentent notamment un niveau de remplissage très bas.

Les retenues hydroélectriques ont atteint un taux de remplissage de 53 % sur la vallée de la Dordogne, valeur proche de la normale pour la saison. Mais les apports naturels sont nettement en deçà des moyennes saisonnières.

Depuis l'arrêt des précipitations à la mi-janvier et le retour d'un temps sec, la Corrèze connaît une dégradation progressive des différents indicateurs utilisés dans le cadre du suivi de la sécheresse. En particulier les débits des cours d'eau se sont nettement orientés à la baisse.

Au vu de cet état des lieux, et après consultation du CSRE, le préfet a pris la décision d'enclencher **la vigilance** sur l'ensemble du département.

Ce niveau de vigilance n'entraîne pas de restriction mais incite tous les usagers (particuliers, professionnels et collectivités) à restreindre volontairement leur consommation d'eau, tant prélevée dans le milieu naturel que dans le réseau d'eau potable.

La situation hydrologique du département, fait l'objet de mesures de suivi régulières (suivi de la pluviométrie, de l'indicateur de l'humidité des sols et des débits des cours d'eau à fréquence mensuelle).

Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex

Retrouvez les bons réflexes :

Face à la sécheresse : Ayons les bons réflexes !



Fermer les robinets lorsque l'on se brosse les dents



Prendre une douche plutôt qu'un bain



Arroser les plantes avec **l'eau de pluie** ou **l'eau de nettoyage des légumes**



Vérifier les fuites



Utiliser les appareils en **mode économique**



Utiliser le lave-vaisselle et les stations de lavage



Équiper les robinets **d'aérateur**



Utiliser les appareils de lavage **à plein**



Service référent :

DDT19 – Service environnement, police de l'eau et risques

Unité gestion de la ressource en eau

05 55 21 82 51

ddt-seper@correze.gouv.fr

Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex